

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 16 juillet 2025

M^e Carolina Rinfret, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100, CP 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4299-2025 Rapport annuel 2024 d'*Enbridge Gaz Québec (EGQ)*.
**Demande de renseignement no.1 à *Enbridge Gaz Québec (EGQ)*. par le
Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à *Enbridge Gaz Québec (EGQ)*. par le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* pour le présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*

p.j.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4299-2025 – RAPPORT ANNUEL 2024 D'ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 À ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)
PAR
LE REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)

TABLE DES MATIÈRES

A.	LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR)	3
B.	LE PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ).....	7
C.	LA STRATÉGIE DE PARTICIPATION AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSIONS (SPEDE)	13
D.	LE SUIVI DE CERTAINS INVESTISSEMENTS SPÉCIFIQUES	17

A. LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉÉ-1-1

Référence(s) :

- i) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025, Suivi de la vente de gaz de source renouvelable, [Pièce B-0030, GI-8, Document 3](#), Page 3, Tableau 3 :

Tableau 3 – Évolution des adhésions au GSR

	Total 2020	Total 2021	Total 2022	Total 2023	Total 2024	Total
Tarif 2 - Nombre d'adhérents	199	630	777	1 097	1 303	4 006
Tarif 2 - Nombre de résiliations réelles	0	25	77	155	248	505
Addition nette - Tarif 2	199	605	700	942	1 055	3501
Tarif 1 - Nombre d'adhérents	5	11	15	48	59	138
Tarif 1 - Nombre de résiliations réelles	0	0	2	7	16	25
Addition nette - Tarif 1	5	11	13	41	43	113
Total - Addition nette	204	616	713	983	1 098	3 614

- (ii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4256-2024, Suivi de la vente de gaz de source renouvelable, [Pièce B-0024, GI-8, Document 3](#), Page 8, Conclusion :

Gazifère estime que les résultats de l'année 2023 démontrent à nouveau l'intérêt croissant de la clientèle pour le GSR. Toutefois, malgré le nombre d'adhésions qui est en croissance à chaque année, les volumes de GSR destinés à la clientèle volontaire ne permettent pas de couvrir l'obligation réglementaire, ce qui fait en sorte que Gazifère doit socialiser la majorité des coûts auprès de la clientèle non volontaire, deux ans plus tard.

*Parallèlement, Gazifère souhaite accélérer la décarbonation de son réseau afin d'atteindre les cibles de réduction de GES du gouvernement dans le secteur du bâtiment et à devenir le premier distributeur de gaz naturel en Amérique du Nord à offrir un réseau composé à 100% d'énergies vertes et renouvelables d'ici 2050. Pour ce faire, les volumes devront augmenter de manière considérable pour atteindre ses objectifs. **Dans ce contexte, Gazifère prévoit déposer à la Régie au courant des prochains mois un plan de décarbonation global qui permettra d'atteindre ses objectifs de réduction de GES et qui nécessitera une modification de la stratégie de vente actuelle du GSR pour les années futures.***

[Souligné en caractère gras par nous]

- iii) ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ), Dossier R-4299-2025, Suivi de la vente de gaz de source renouvelable, [Pièce B-0030, GI-8, Document 3](#), Pages 7-8, Conclusion :

Les résultats de l'année 2024 démontrent à nouveau l'intérêt de la clientèle pour le GSR, notamment grâce à l'implication proactive des représentants du service à la clientèle et à la compréhension accrue des clients concernant les coûts de socialisation du GSR invendus futurs. Toutefois, malgré cette progression encourageante, les volumes vendus sur une base volontaire ne permettent pas de rencontrer le seuil minimal réglementaire. Par conséquent, EGQ doit socialiser une part importante des coûts auprès de la clientèle non volontaire, deux ans plus tard après l'année de référence.

Consciente de cet enjeu, EGQ réitère son engagement ambitieux envers la décarbonation de son réseau, avec pour objectif de contribuer à l'atteinte des cibles de réduction de GES du gouvernement du Québec dans le secteur du bâtiment ainsi que devenir le premier distributeur de gaz naturel en Amérique du Nord à offrir un réseau composé à 100% d'énergies renouvelables. Pour ce faire, il sera impératif que les volumes de GSR livrés augmentent de manière considérable pour atteindre ses objectifs, ce qui implique l'adaptation de la stratégie actuelle de mise en marché. **Dans ce contexte, EGQ a déposé à la Régie, le 31 janvier dernier, sa stratégie de décarbonation, laquelle prévoit une modification de la stratégie de vente actuelle du GSR pour les années futures, tout en intégrant d'autres mesures permettant la réduction des volumes de gaz fossile telles que la biénergie et l'efficacité énergétique, afin de poser les bases d'un avenir énergétique durable et résilient.**

[Souligné en caractère gras par nous]

- iv) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025, Suivi de la vente de gaz de source renouvelable, [Pièce B-0030, GI-8, Document 3](#), Page 2, Tableaux 1 et 2 :

Tableau 1 – Approvisionnement en 2024

	GJ
Livraison fournisseur 1	150 000 GJ
Livraison fournisseur 2	149 885 GJ
Volumes excédentaires de 2023	54 670 GJ
TOTAL	354 555 GJ
Volumes réglementaires requis	145 307 GJ

Tableau 2 – Présentation et justification des écarts

	M³	GJ	Justification
Écart entre l'approvisionnement de 2024 et les volumes réglementaires requis	5 522 529 m³	209 248 GJ	Étant donné l'achat de volumes excédentaires à l'obligation réglementaire en 2024 et afin de respecter la décision D-2020-166 de la Régie, EGQ a transféré un montant de 5 554 210 \$, représentant les coûts et les intérêts liés aux volumes excédentaires, au CRI.

Demande(s) :

- 1.1.1** La référence (i) présente le nombre d'adhésions volontaires au GSR. Veuillez préciser, parmi la nouvelle clientèle qui a adopté le GSR en 2024, quels étaient les volumes résidentiels et quels étaient les volumes commerciaux / institutionnels. Les proportions étaient-elles similaires au profil de 2023 ? Veuillez déposer ces statistiques de ces deux années.
- 1.1.2** La référence (i) présente le nombre de résiliations réelles. Nous constatons une augmentation du % des résiliations. Veuillez commenter l'accélération de ces résiliations. Quelles sont les raisons données par les clients pour ces résiliations ? Avez-vous un tableau montrant la part des divers motifs de résiliation ? De plus, indépendamment des motifs invoqués par les clients, quelle est votre compréhension des causes de ces résiliations (le coût du GSR ? la commercialisation insuffisante ? l'insuffisance d'avantages pour le client ?
- 1.1.2** Indépendamment des motifs de résiliation invoqués par les clients, quelle est votre compréhension des causes de ces résiliations (le coût du GSR ? la commercialisation insuffisante ? l'insuffisance d'avantages pour le client ?

- 1.1.3** Y a-t-il selon vous un enjeu auprès de la clientèle à l'effet qu'elle ne comprendrait pas suffisamment que, même en achetant volontairement du GSR, le produit physiquement livré demeure inchangé, et que seuls les avantages réputationnels et les droits environnementaux éventuels sont achetés ? Nous référons ici à la récente ordonnance de l'Office de protection du consommateur du Québec. Un tel enjeu a-t-il déjà (ou EGQ estime-t-elle qu'il poserait un risque) de réduire l'adhésion ou d'amener des résiliations aux achats volontaires de GSR? Veuillez élaborer.
- 1.1.4** La référence ii) et iii) note à nouveau l'intérêt pour le GSR mais des volumes insuffisants pour rencontrer, sur une base volontaire, le seuil minimal réglementaire. Veuillez énumérer de façon concrète les actions proactives de commercialisation des représentants du service à la clientèle auprès des divers types de clients en vue de les inciter davantage à adhérer aux achats volontaires de GSR ?
- 1.1.5** À la référence iii) Quels sont les mesures de sa stratégie de communication relative au GSR qui ont été jugées les plus efficaces par EGQ ?
- 1.1.6** À la référence iii) on mentionne la stratégie de décarbonation comme solution pour les années futures. Cette affirmation semble incompatible avec le fait que l'approbation demandée pour la stratégie de décarbonation est à court terme et ne comprend actuellement que la répartition entre les types de clients du coût du GSR socialisé et l'exigence que les achats de GSR volontaires soient par blocs de pourcentages. En quoi cela constitue-t-il une « solution » pour accroître les achats volontaires de GSR ?
- 1.1.7** Quelle est la chose qui serait vérifiée au sujet de l'accroissement éventuel des achats volontaires de GSR dans le cadre des suivis prévus au rapport annuel sur cette stratégie de décarbonation ? Nous cherchons à faire le lien entre ces suivis et les préoccupations quant aux achats volontaires de GSR du présent dossier.
- 1.1.8** Aux références iii) et iv), EGQ indique avoir acquis et continuer de vouloir acquérir des volumes de GSR largement excédentaires par rapport à l'obligation réglementaire, ce sur quoi nous la félicitons. Quelle est la stratégie envisagée pour optimiser l'impact tarifaire de ces achats en surplus et comment se reflète-t-elle au présent rapport annuel ?

B. LE PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉE-1-2

Références :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Rapport annuel – Plan global en efficacité énergétique 2023, [Pièce B-0028, GI-11, Document 1](#), Pages 3-4 :

Au 31 décembre 2023, le PGEÉ 2023 a atteint 33 % des objectifs volumétriques nets prévus. Les économies d'énergie réelles se chiffrent à 246 555 m³ par rapport à des prévisions de 738 779 m³. Quant aux économies d'énergie brutes, elles se chiffrent à 314 295 m³ par rapport à des prévisions de 977 088 m³, représentant ainsi 32% de l'objectif. Les dépenses associées au PGEÉ 2023 totalisent 636 142 \$, ce qui correspond à 63 % du budget total.

Il est toutefois important de contextualiser les résultats de l'année 2023. Tout d'abord, Gazifère a présenté une toute nouvelle offre de programme pour le PGEÉ 2023 et 2024, qui comprenait l'ajout de plusieurs nouveaux programmes. Or, pour diverses raisons, la décision autorisant la nouvelle offre de programme n'a été obtenue qu'au début du mois de mai 2023 occasionnant des délais dans le lancement de la nouvelle offre de programme. Au final, aucun des nouveaux programmes introduits en 2023 n'aura connu de participation en 2023. D'ailleurs, en se basant uniquement l'offre actuelle et donc en excluant tous les nouveaux programmes, Gazifère aurait atteint environ 61% des objectifs volumétriques nets, soit 246 555 m³ par rapport à des prévisions approximatives de 400 000 m³ et ce, malgré un contexte économique difficile en Outaouais.

Tel que ci-avant mentionné, Gazifère n'a pas été en mesure de lancer les nouveaux programmes dès la réception de la décision. Tout d'abord, la mise à jour des outils (tels que les guides de participations, formulaires, etc.) et la formation des équipes, qui sont nécessaires à la mise en place et à la promotion des nouveaux programmes, se font qu'à partir de la réception de la décision de la Régie autorisant la nouvelle offre de programmes. Gazifère procède ainsi afin de ne pas engendrer des coûts pour une initiative qui pourrait ne pas être acceptée par la Régie. Habituellement, les nouveaux programmes sont en mesure d'être lancés dans le marché quelques mois après la réception de la décision. Toutefois, en 2023, le délai a été plus long étant donné notamment d'un retard dans le lancement du nouveau site web. Effectivement, Gazifère travaillait sur la mise en place d'un nouveau site web depuis plusieurs mois et dont le lancement initial était prévu au mois de novembre 2022. Le lancement a été reporté à plusieurs reprises en raison de retard par l'agence en charge de la mise en place du nouveau site web

(roulement de personnel, absences prolongées, délais des actions, etc.). Les vérifications et tests de cybersécurité, ainsi que les corrections des vulnérabilités identifiées ont également eu pour effet de retarder le lancement du site web. Dans l'intervalle, il a été décidé de ne pas maintenir à jour l'ancien site web, qui était en place à ce moment, à l'exception des informations critiques (tel que les tarifs), afin d'éviter une duplication du travail pour les équipes responsables et des dépenses budgétaires supplémentaires. Le 18 septembre 2023, Gazifère a finalement été en mesure de mettre en ligne son site web avec l'ensemble des pages pour les nouveaux programmes. Il est important de noter qu'il aurait été complexe de faire la promotion des nouveaux programmes avant le déploiement du nouveau site web puisque l'ensemble des formulaires et des informations se retrouvent sur le site.

Par ailleurs, Gazifère a évolué dans un contexte difficile en 2023 notamment en raison de la diminution du nombre de mises en chantier dans la région de l'Outaouais, tel que plus amplement détaillé à la pièce GI-1, document 1. La réduction des mises en chantier a affecté autant le secteur résidentiel que commercial et a eu un effet direct sur les résultats du PGEÉ en 2023.

Enfin, plusieurs mouvements de personnels à l'interne ont eu lieu en 2023. Cela a fait en sorte que certains postes clés dans la réussite du PGEÉ ont été vacants quelques mois pendant l'année. Malgré que le travail ait été supporté en partie par d'autres employés dans l'intervalle, les mouvements et les postes vacants ont eu un effet sur les résultats. **Gazifère considère toutefois que cet enjeu est en voie d'être résolu.**

Malgré les résultats en dessous des attentes, les économies d'énergie réelles se sont malgré tout traduites par une réduction annuelle de 467 tonnes de CO₂.

[Souligné en caractère gras par nous]

- ii) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025, [Pièce B-0033, GI-11, Document 1](#), Page 1:

Au 31 décembre 2024, **le PGEÉ 2024 a atteint 36 % des objectifs volumétriques nets prévus.** Les économies d'énergie réelles se chiffrent à 280 948 m³ par rapport à des prévisions de 785 294 m³. Quant aux économies d'énergie brutes, elles se chiffrent à 401 978 m³ par rapport à des prévisions de 1 039 314 m³, **représentant ainsi 39% de l'objectif.** Les dépenses associées au PGEÉ 2024 totalisent 875 711 \$, ce qui correspond à **78 % du budget total.**

EGQ n'a donc pas atteint les résultats escomptés pour l'année 2024 en raison de différents facteurs. Tout d'abord, il est possible de constater l'absence de résultat ou de faibles résultats pour tous les programmes lancés en 2023. EGQ

souligne qu'elle dispose d'une petite équipe et que le lancement des nouveaux programmes requiert des efforts considérables en termes de démarchage et de promotion. Elle estime donc que l'atteinte des objectifs pour les nouveaux programmes peut prendre quelques années, soit le temps que l'ensemble de la clientèle et des parties prenantes soient informées de la nouvelle offre. Tous les programmes introduits en 2023 se poursuivront en 2025, à l'exception du programme Purgeur à vapeur, qui représente environ 35% des économies d'énergie prévue au PGEÉ 2024. Ce programme n'a cependant pas suscité autant d'intérêt de la part de la clientèle industrielle qu'EGQ l'avait anticipé.

Par ailleurs, le contexte économique en 2024 n'a pas favorisé la participation aux programmes du distributeur. En effet, le secteur de la nouvelle construction est encore une fois au ralenti en Outaouais et le nombre de nouveaux branchements au gaz naturel est limité, tel que plus amplement détaillé à la pièce EGQ-1, document 1. Le peu de nouveau branchement a affecté autant le secteur résidentiel que commercial et a eu un effet sur les résultats du PGEÉ en 2024. De plus, la situation économique est encore fragile en Outaouais, avec des pertes d'emploi et un taux de chômage à la hausse, ce qui peut avoir influencé la décision des clients de ne pas exécuter ou de reporter des travaux de rénovation écoénergétique ou de remplacement d'appareil.

Enfin, EGQ a connu des enjeux de personnel dans le département responsable des résultats en matière d'efficacité énergétique en raison d'une absence pour cause de maladie. Cela a engendré une réorganisation des tâches de l'équipe, ce qui pourrait avoir eu pour incidence de retarder le déploiement des nouveaux programmes, principalement dans le secteur commercial.

Malgré les résultats en dessous des attentes, les économies d'énergie réelles se sont malgré tout traduites par une réduction annuelle de 531 tonnes de CO₂.

[Souligné en caractère gras par nous]

iii) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025, [Pièce B-0034, GI-11, Document 1.2](#), Page 1:

Résultats des programmes du PGEE 2024 - Économies Prévisionnelles (m³) vs économies réelles (m³)

Programmes	(A)	(B)	(B-A)
	Prévisionnelles (m ³)	Réel (m ³)	Écart (m ³)
SECTEUR RÉSIDENTIEL			
Thermostat intelligent (R)	54 339	40 427	-13 912
Équipements Efficaces (R)	41 390	27 268	-14 121
Échangeur d'air avec récupération de chaleur (R)	5 886	7 064	1 177
Chauffe-eau à condensation sans réservoir (R)	18 019	19 971	1 952
Système de chauffage air & eau combiné (R)	17 484	233	-17 251
Trousse de produits économiseur d'eau (R)	31 282	3 841	-27 441
Sous-total résid.	127 011	71 537	-55 474
SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (C&I)			
Appui aux initiatives (CI)	141 228	45 729	-95 499
Projet sur mesure (CI)	141 228	45 729	-95 499
Étude de faisabilité (CI)	0	0	0
Équipements Efficaces (CI)	111 160	132 080	20 920
Chaudières à condensation (CI) ≥ 300 kBtu/h	94 364	132 080	37 716
Chauffe-eau à condensation - modèle résidentiel (CI)	4 628	0	-4 628
Rideau d'air (CI)	12 168	0	-12 168
Thermostat intelligent (CI)	19 950	0	-19 950
Enveloppe Efficace (CI)	17 193	0	-17 193
Remplacement Fenêtres (CI)	9 880	0	-9 880
Remplacement murs et toits (CI)	7 313	0	-7 313
Équipements de cuisine commerciale (CI)	10 054	912	-9 142
Lave-vaisselle ENERGY STAR (CI)	3 583	912	-2 671
Cuisseur vapeur ENERGY STAR (CI)	1 410	0	-1 410
Friteuse (CI)	5 061	0	-5 061
Pulvérisateur de pré-rinçage à faible débit (CI)	16 756	4 335	-12 421
Combo - Hotte et Générateur Condensation (CI)	67 033	26 355	-40 679
Volet Innovation (CI)	0	0	0
Sous-total C&I	383 375	209 411	-173 964
SECTEUR INDUSTRIEL			
Remplacement de purgeurs vapeur (CI)	274 908	0	-274 908
Sous-total Indus	274 908	0	-274 908
Total progr.	785 294	280 948	-504 346

[Souligné en caractère gras par nous]

iv) **REUTER**, [Trump plans to end Energy Star home appliance program amid EPA reorganization](#), 6 Mai 2025 :

May 6 (Reuters) - **The U.S. Environmental Protection Agency plans to end Energy Star**, a program whose iconic blue labels have certified the energy efficiency of home appliances for more than three decades, as part of its broader reorganization, two sources briefed on the reorganization told Reuters. The proposed end of the popular program would come as part of the dissolution of the EPA's Office of Atmospheric Protection (OAP) and the Office of Air Quality Planning and Standards - presented as part of Friday's agency reorganization announcement.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.2.1** Aux références i) et ii), nous notons encore une fois cette année une sous-performance importante des programmes de PGÉE d'EGQ (*le PGEÉ 2023 a atteint 33 % des objectifs volumétriques nets prévus et le PGEÉ 2024 a atteint 36 % des objectifs volumétriques nets prévus*). Veuillez confirmer que la tendance se maintient entre les années 2023 et 2024 en matière de sous-performance. Quels sont les facteurs récurrents structurels qui expliquent cette tendance globale à la sous-performance du PGEÉ et comment EGQ prévoit-elle freiner voire inverser cette tendance ?
- 1.2.2** EGQ avait mentionné en 2023 à la référence i) que les enjeux de personnel étaient en voie d'être résolus. Or dans la référence ii) ont note encore des enjeux de personnels. Veuillez élaborer.
- 1.2.3** Dans le contexte **notamment** de l'annonce à la référence iv) de l'abandon du programme Energy star par l'administration états-unienne, est-ce que EGQ avait déjà commencé à considérer en 2024 la prise en compte **d'équipements à l'extérieur de cette certification** pour améliorer la performance du PGEÉ ou y a-t-il des démarches de réflexion qui furent déjà amorcées en 2024 ou qui seraient en cours à cet égard ? Par exemple, nous nous demandons si l'admissibilité au volet des thermostats intelligents d'équipements moins dispendieux (qui ne respecteraient pas la norme Energy Star) auraient constitué un moyen de réduire le déficit de -13,912 m³ de la référence iii) en cette année 2024.

C. LA STRATÉGIE DE PARTICIPATION AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSIONS (SPEDE)

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉÉ-1-3

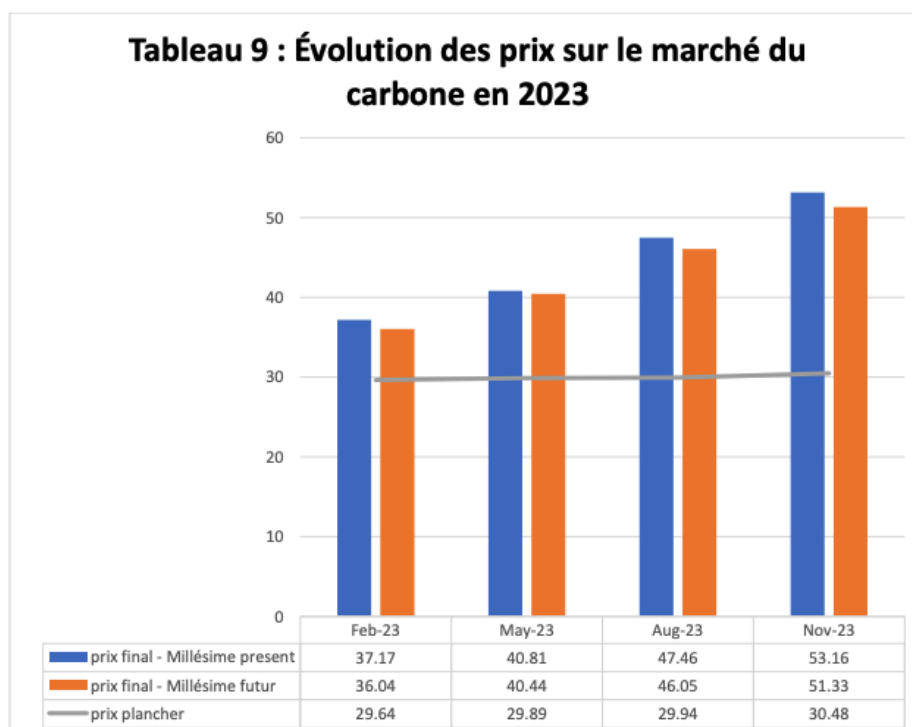
Références :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4265-2024, [Pièce B-0031, GI-12, Document 1](#), Rapport Annuel – Système de Plafonnement et d'Échange de Droits d'Émission (SPEDE) Pages 9-11, Section 6 : Suivi du marché du carbone au cours de l'année 2023 :

Dans la présente section, Gazifère soumet différentes analyses permettant d'avoir une vue d'ensemble sur la dernière année.

6.1 Progression des prix

Les deux tableaux ci-dessous illustrent la progression des prix lors des enchères tenues au cours de l'année 2023.



Ce tableau permet de constater que les prix d'adjudication des unités d'émission des deux millésimes (présent et futur) se sont conclus à des niveaux beaucoup plus élevés que le prix plancher. Ce prix plancher semble aujourd'hui déconnecté par rapport à l'évolution des prix du marché du carbone.

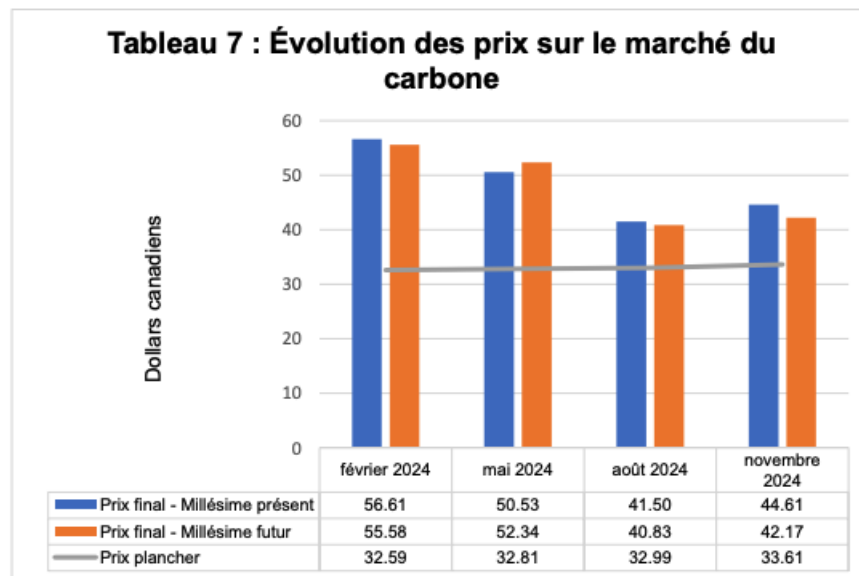
Par exemple, pour l'enchère de novembre 2023, le prix d'adjudication était de plus de 40% au-dessus du prix plancher.

- (ii) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025 [Pièce B-0037, GI-12, Document 1](#), Rapport Annuel – Système de Plafonnement et d'Échange de Droits d'Émission (SPEDE) Pages 8, Section7 : Suivi du marché du carbone au cours de l'année 2024 :

Dans la présente section, EGQ soumet différentes analyses permettant d'avoir une vue d'ensemble sur la dernière année.

7.1 Progression des prix

Les deux tableaux ci-dessous illustrent la progression des prix lors des enchères tenues au cours de l'année 2024.



Ce tableau permet de constater que les prix d'adjudication des unités d'émission des deux millésimes (présent et futur) ont été supérieurs au prix plancher. Il est également possible de constater que le prix d'adjudication dépassait de plus de 40 % le prix plancher en début d'année, différence qui s'est réduite en cours d'année. **Toutefois, bien que le prix d'adjudication ait connu une baisse en fin d'année, il est tout de même demeuré plus élevé d'environ 25 % par rapport au prix plancher lors des deux dernières enchères.**

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.3.1 Nous constatons un changement important de tendance entre les graphiques de la référence i) et de la référence ii). Quel est la répercussion tarifaire de cette tendance?
- 1.3.2 EGQ prévoit-elle réviser sa stratégie d'acquisition de crédits compensatoires pour maximiser les économies potentielles pour ses clients si cette tendance se maintient ?
- 1.3.3 Veuillez expliquer votre réponse.
- 1.3.4. La stratégie de décarbonisation proposée par EGQ à la référence iii) de la Question RTIEÉ-1.1 ci-dessus aura-t-elle une influence sur la stratégie d'acquisition des crédits compensatoires à la lumière des résultats présentés à la référence ii) ? Veuillez expliquer et élaborer.

D. LE SUIVI DE CERTAINS INVESTISSEMENTS SPÉCIFIQUES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RTIÉE-1-4

Références :

- i) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025, [Pièce B-0023, EGQ-7, Documents 1 à 2.1.](#), Doc 1. Page 2, Projet Saint-Louis :

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC
FERMETURE DES LIVRES 2024
PROJET SAINT-LOUIS

	Selon les prévisions initiales établies en mai 2024	Selon les prévisions révisées en septembre 2024	Selon les données réelles et estimées en date du 31 décembre 2024	Écart Selon prévisions révisées	
Investissements:					
Entrepreneur	490 122	1 651 489	1 612 090	(39 399)	-2%
Matériaux	27 428	27 428	40 098	12 670	46%
Main d'œuvre interne	1 498	1 498	-	(1 498)	-100%
Services externes	25 260	79 996	84 464	4 468	6%
Contingence	108 862	76 186	-	(76 186)	-100%
Frais généraux corporatifs	27 215	88 020	84 695	(3 325)	-4%
	-	-	-	-	-
Total	680 385	1 924 617	1 821 347	(103 270)	-5%
Total des investissements	680 385	1 924 617	1 821 347	(103 270)	-5%

[Souligné en caractère gras par nous]

- ii) **ENBRIDGE GAZ QUÉBEC (EGQ)**, Dossier R-4299-2025, [Pièce B-0023, EGQ-7, Documents 1 à 2.1.](#), Doc 2. Page 1, projet Meredith :

ENBRIDGE GAZ QUÉBEC FERMETURE DES LIVRES SUIVI DES PROJETS EXTENSION DE RÉSEAU - PROJET MEREDITH ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2024 (AN 4)				
	Selon les données réelles en date du 28 février 2024	Selon la demande d'autorisation préalable (R-4092-2019) D-2019-096	Écart	
Additions de clients cumulatives:				
Secteur résidentiel	124	144	-14%	(20) (1)
Secteur commercial	4	13	-69%	(9) (1)
Volumes annuels (m³):				
Secteur résidentiel	447,828	978,967	-54%	(531,139) (2)
Secteur commercial	44,699	936,370	-95%	(891,671) (2)
Investissements:				
Frais de conduites	722,491	816,616	-12%	(94,125) (3)
Frais de branchements				
Résidentiel	350,463	157,624	122%	192,839 (3)
Commercial	8,925	58,293	-85%	(49,369)
Total	359,388	215,918		143,470
Frais de compteurs				
Résidentiel	19,778	22,968	-14%	(3,190)
Commercial	21,437	22,872	-6%	(1,436)
Total	41,215	45,840		(4,626)
Total des investissements	1,123,094	1,078,375		44,719
Sommaire des résultats des analyses:				
Valeur actuelle nette (VAN)	(496,649) (4)	251,484		
Taux de rendement interne (TRI) après impôts	1.86% (4)	6.97%		
Date de mise en gaz	février 2020	décembre 2019		

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.4.1** La référence i) présente les dépassements de cout du projet St-Louis. Étant donné les dépassements de coûts et retards, EGQ envisage-t-elle une révision de sa méthodologie d'estimation et de gestion des risques pour les projets d'extension ou de renforcement du réseau ? Veuillez préciser et élaborer.
- 1.4.2** Quels enseignements opérationnels EGQ tire-t-elle de ce projet pour les futurs renforcements de réseau ? Veuillez préciser et élaborer.
- 1.4.3** A la référence ii) on note un taux de rendement (TRI) nettement inférieur à la demande d'autorisation. Veuillez expliquer.
- 1.1.4** EGQ peut-elle confirmer et préciser l'état du moratoire de Chelsea sur ce projet ? Dispose-t-elle d'indications précises sur sa levée prochaine et l'effet potentiel sur les projections de rentabilité du projet Meredith?